

**AG/ALLIANCE SAHEL
NDJAMENA, LE 15 FEVRIER 2021**

LE SUCCES DU PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL
INTEGRE (PATI) :
bilan et perspectives pour la mise en œuvre du CAPI G5 SAHEL

MAMAN SAMBO SIDIKOU
Secrétaire exécutif, G5 SAHEL

PROTOCOLE

J'ai plaisir à prendre part aux travaux de l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel – et vous remercie pour votre invitation.

Sa deuxième édition coïncide avec un moment important de l'actualité du Sahel et du monde, marquées par une pandémie dont les conséquences indiquent la nécessité d'adapter notre mode opérationnel aux changements que nous observons.

Mon intervention se focalisera sur la présentation d'un « projet-pilote » que nous conduisons dans le fuseau Centre et qui est appelé à être répliqué dans les fuseaux Est et Ouest de l'espace G5 SAHEL.

Adopté par les Chefs d'Etat de notre organisation, le PATI s'inscrit dans le Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI) et illustre les vertus de l'approche territoriale intégrée.

INTRODUCTION

En 2016, le G5 Sahel a adopté une Stratégie pour le développement et la sécurité (SDS) dont la mise en œuvre repose sur un Programme d'Investissements Prioritaires (PIP).

Ses quatre priorités correspondent aux axes stratégiques de l'organisation régionale et s'articulent autour de la gouvernance, la résilience, la sécurité et les infrastructures.

Elles s'inscrivent dans les régions frontalières de l'Ouest (Mali - Mauritanie), du Centre (Burkina Faso- Mali- Niger) et de l'Est (Niger- Tchad) de l'espace du G5 Sahel.

Les populations de ces zones font l'objet d'une attention particulière en matière d'investissement en infrastructures.

En effet, les interventions du PIP veulent améliorer de façon tangible les conditions de vie des Sahéliens – en améliorant notamment l'accès à des services de qualité.

CONTEXTE

- Politique

En juillet 2018, les Chefs d'Etat du G5 Sahel ont décidé du lancement rapide d'un « Programme de développement d'urgence » (PDU) à fort impact. Par conséquent, sa mise en œuvre est l'une des priorités du Burkina Faso dès qu'il débute sa présidence annuelle, en février 2019.

- Gouvernance locale

Le choix se porte sur une initiative de coopération transfrontalière entre municipalités des régions du Sahel (Burkina Faso), de Tombouctou (Mali) et de Tillabéri (Niger) – qui forme une région où vivent 5,5 millions d'habitants. Le Projet d'Aménagement Territorial Intégré (PATI) s'ancre dans les programmes d'investissement et les priorités des citoyens – représentés par leurs maires.

- Economie et santé publique

(Initialement) Prévu pour une durée d'un an et financé à hauteur d'1 milliard de FCFA par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), il cible l'économie pastorale et la santé des populations (résidentes, déplacées et réfugiées). La région abrite 30% du cheptel des trois pays (2002-2017) et son taux de couverture sanitaire

varie entre 33 et 58% (2017 = entre 4 et 7 personnes sur 10 n'ont pas accès aux soins).

« LE » MODELE

- **Objet**

Le PATI est un projet pilote qui vise à améliorer les infrastructures d'un espace transfrontalier et l'offre de services destinée à des acteurs publics, privés et aux citoyens. Ses objectifs spécifiques sont le développement d'un pastoralisme résilient, l'accès à des services sociaux de base et la création d'emplois dans la chaîne de valeur « agropastorale ».

- **Composantes**

L'impact escompté repose sur des interventions tangibles et créatrices de prospérité partagée :

1. Amélioration des services du Centre hospitalier régional (CHR) de Dori (Burkina Faso)
2. Construction de magasins de stockage d'aliment bétail et mise en service (Mali)
3. Aménagement et équipement de l'abattoir de Tillabéri (Niger)
4. Aménagement de « Ceekol Nagge » - axe de transhumance entre les 3 pays

- **Mise en œuvre**

La coordination est assurée par la Cellule de Coopération décentralisée transfrontalière des collectivités territoriales du Sahel (C3Sahel), dont le siège est à Dori. Les interventions sont effectuées par des entreprises prestataires sélectionnées par appel d'offres dont les conditions et modalités sont précisées dans le protocole d'accord de mise en œuvre du PATI.

- **Pilotage**

Le « comité de pilotage » est l'instance de consultation et de décision composée du Secrétariat exécutif, de l'UEMOA, de la C3Sahel (collectivités locales) et des Etats membres (directions régionales de l'élevage). Il assure la gouvernance, la coordination et le suivi des

projets et bénéficie à cet effet d'un « appui institutionnel » du Secrétariat exécutif (subvention de fonctionnement et recrutement d'un assistant technique travaillant au sein de la C3Sahel).

- **Parties prenantes**

Il s'agit (notamment) des producteurs (principales associations d'éleveurs), des « consommateurs » (usagers du CHR de Dori) et d'associations féminines. Parfois, elles reçoivent les formations et l'information requises pour participer aux comités de gestion des infrastructures construites.

- **Maîtrise d'ouvrage / déléguée**

Le Secrétariat exécutif assume la maîtrise d'ouvrage et confie le suivi du projet à un bureau de contrôle des travaux recruté sur fonds propres. La C3Sahel est maître d'ouvrage délégué.

- **Suivi et évaluation**

Les indicateurs des projets du PIP forment un « Cadre de Mesure de Rendement (CMR) ». Il est utilisé par les parties prenantes pour le pilotage en temps réel, la rédaction des rapports et la négociation d'éventuels partenariats avec d'autres bailleurs de fonds.

La performance est jugée par la C3Sahel (chargé du suivi local) et le Secrétariat exécutif (expert « infrastructures » et chargée du S&E). Elle implique de sonder la satisfaction des acteurs publics ou privés concernés ainsi que des citoyens. Les rapports de suivi sont évalués durant le comité de pilotage – et un rapport final clôt le projet.

Enjeux

Tout doit partir des frontières, des collectivités décentralisées, des PME et des associations pour que « **sécurité de proximité + gouvernance locale = prospérité partagée** ».

Les zones frontalières de nos Etats doivent accueillir des investissements majeurs dans les domaines de l'eau et de l'énergie. Ces infrastructures représentent des opportunités pour les entreprises du

BTP ainsi que pour la première transformation de nos cultures vivrières.

Le succès de notre projet pilote démontre qu'il faut combiner proximité, simplicité et efficacité.

La qualité prime sur la quantité – et l'impact de notre action se mesure à l'aune de sa pérennité.

Connaissant les capacités d'absorption de nos entités publiques et privées, il faut privilégier l'usage optimal de sommes « raisonnables » à des promesses considérables sans lendemain.

Nous espérons donc que l'initiative « Desert To Power » (BAD) ou la Facilité du G5 SAHEL (KfW/BMZ) permettront de rendre tangible notre partenariat « sur le terrain » – par et pour les Sahéliens.

Enfin, si le temps imparti le permet, permettez-moi d'évoquer la franche collaboration entre le Secrétariat exécutif et l'Alliance Sahel.

Je souhaite rendre hommage au leadership de la Présidente de l'Assemblée Générale, Madame Arancha GONZALEZ LAYA, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne.

Dès le début de son mandat, en dépit de l'épidémie et avec courage, elle a visité nos pays pour se familiariser avec leurs réalités et approfondir un dialogue constructif avec leurs dirigeants.

¡ Enhorabuena y muchisimas gracias !

Je souligne également la qualité du travail mené avec le Comité de pilotage opérationnel, et souhaite rendre hommage à son Président, Monsieur Christoph RAUH.

La Facilité G5 Sahel créée par le Ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) sera opérationnelle dans les prochaines semaines et dispose d'une enveloppe initiale de **50 M€**.

Hertzlichen Dank !

Cet outil financier s'aligne sur les priorités du Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI) et résulte d'une exigence commune de qualité et d'impact.

La pertinence de cette initiative et sa cohérence avec les besoins exprimés par les Etats du G5 SAHEL conduisent à souhaiter que d'autres partenaires s'inscrivent dans ce processus.

Enfin, cette seconde assemblée générale est le fruit du travail remarquable accompli par l'Unité de Coordination et son responsable, Monsieur Adrien HAYE.

Vous avez toute ma gratitude.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention.